



Association
Vaudoise des
Musiciens
Vétérans
Fédéraux

Assemblée générale AVMVF Samedi 1^{er} septembre 2018 Halle des fêtes de Payerne

1. Ouverture et souhaits de bienvenue

Après un morceau de fanfare de notre groupe musical dirigé par M. Eric Martin, le président de notre association, M. Claude Cherbuin, ouvre la 30^{ème} assemblée générale organisée par la fanfare l'Avenir de Payerne et souhaite à toutes et tous une cordiale bienvenue à la Halle des fêtes de Payerne.

La parole est donnée à M. André Jomini, municipal à Payerne, qui se fait un plaisir de présenter cette grande commune bien connue pour son aérodrome militaire et nous annonce que la commune de Payerne offre l'apéritif en fin d'assemblée. Il est chaleureusement remercié par le président.

Plusieurs invités sont présents à notre AG :

Messieurs

Gilbert CHRISTINET	membre d'honneur
Charly SENN	membre d'honneur
Edouard DUCRET	membre d'honneur
Aimé GONTHIER	membre d'honneur du GRAVM

Didier FROIDEVAUX	représentant de l'ASM
André JOMINI	représentant la commune de Payerne
Pierre-André MARTIN	représentant du comité SCMV
Fabien ROTZETTER	président de l'Avenir de Payerne
Claude PLUMETTAZ	président d'organisation du 125 ^{ème}
Christian CANO	directeur des cadets
Eric MARTIN	directeur de notre ensemble musical

Ainsi que les représentants des associations sœurs :

Messieurs

Pierrot ROULIN et Pierre-André LINIGER	ACMVF
Alain CHUARD banneret	AVFJM
Pierre-Eddy SPAGNOLY et Jean-Pierre VERGERES	AVMVR
Jean-Pierre GRETILLAT et Erich SCHWAB	AVMN

Se sont excusé (e) s

Mesdames et Messieurs

Andreina D'ONOFRIO-Anne Christine VUICHOU-D-Roger AUBORD-
Bernard PILET-Cécile HUBER-Charles Henri GREPT-Charly CARDINAUX-
Didier BURKHARD-Francis KUNG-François MARION-Gérald GIRARDET-
Gérard RAPIN-Jean LUQUIENS-Jean Luc HENRY-Jean Luc WEBER-
Jean Pierre GUGGISBERG-Lydie FARRÉS-Michel GROS-Nicole MARION-
Philippe WUTHRICH-Roland MULLER-Roland VOLET-Roger RAPIN-
Gaston BIFFARE

2. Hommage à nos chers disparus

Les membres suivants nous ont quittés depuis 2017 à ce jour :

Messieurs

Robert BRON	La Tour-de-Peilz
Armand DELPEDRO	Combremont-le-Grand
François CLERC	Orny
Roméo MONNIER	Grandvaux
Gérard GERBER	Ollon
Georges BAATARD	Genolier
René MARCUARD	Payerne

Les membres de l'assemblée sont priés de se lever pendant que l'ensemble musical joue une pièce de circonstance.

3. Nomination des scrutateurs

En cas de votations ou décisions, nous avons désigné deux scrutateurs parmi les membres présents.

4. Admissions et démissions

Nous avons le plaisir d'accueillir 8 nouveaux membres au sein de notre association. Nous leur souhaitons la bienvenue avec des applaudissements. Se sont :

Mesdames et Messieurs

Mme Andreina D'ONOFRIO	Lausanne
Mme Sylviane BAUKNECHT	Pully
M. Serge STUCKI	Carrouge
M. François MARION	Grandcour
M. Pierre-Alain AUBERT	Bottens
M. Jean-Pierre BOVET	Lausanne
M. Bernard GOBALET	Moudon
M. Roland BIOLLAY	Lausanne

Quelques membres ont quitté notre association pour des raisons de santé-déménagement ou autres raisons, se sont :

Madame et Messieurs

Roland ROSSIER	Monthey
Pierre GOBALET	Bavois
Roger DUBUGNON	Gimel
Roger THARIN	Yverdon
Corinne THARIN	Yverdon
Eric MONNET	Echandens
Jean-Jacques VALLOTON	Ecublens

A ce jour, notre association compte 278 membres et aujourd'hui 130 membres sont présents.

5. Lecture du PV AG de 2017 à Concise

Le PV de la dernière assemblée a été envoyé à tous les membres avec les cotisations en janvier 2018 et personne n'en demande lecture. Il est accepté avec remerciements.

La parole est donnée à M. Didier Froidevaux, membre du comité de l'ASM et responsable du dicastère communication. Il nous apporte le salut du comité ASM et nous donne plusieurs renseignements sur les travaux en cours-prochaine fête fédérale des musiques Interlaken 2021 probablement en mai du jeudi au dimanche –à voir. Il est tout spécialement heureux de nous annoncer que le Prix Musique 2018 a été remporté par un vaudois de la fanfare de Bex en la personne du jeune Gabriel Pernet, clarinettiste devant Lionel Fumeaux et Anaïs Hess. Tous les trois sont romands.

6. Rapport du Président

Le président tient tout d'abord à remercier son comité pour le travail effectué tout au long de l'année. Un grand merci à l'Ensemble Musical et à son directeur M. Eric Martin.

Comme 2018 représente le 30^{ème} anniversaire de notre association, le président fait un bref rappel depuis la fondation.

Le 16 octobre 1987 MM. Gilbert Stuky, Georges Patthey et Marius Villard se sont réunis au restaurant du stand de Vernand et ont décidé de former dans le canton de Vaud une association vaudoise des musiciens vétérans fédéraux. Le 22 octobre 1988 a eu lieu la première assemblée à Prilly. 185 membres ont demandé leur admission et 13 sont présents. M. Marius Villard est nommé président.

Nous pouvons relever que l'art. 4 des statuts de l'époque fixaient déjà la date de l'AG au quatrième samedi d'octobre. Pour des raisons d'organisation, nous avons dû exceptionnellement avancer cette année la date de notre assemblée.

L'effectif actuel de notre association est toujours stable aux alentours de 300 membres et il est à relever qu'en 1992, la première femme vétérane fédérale en suisse romande demandait son adhésion, Mme Alexandra Meyer.

Se sont succédés à la présidence, MM. Marius Villard, Pierre Oulevey, Edmond Ottinger et votre serviteur.

Un couteau souvenir a été envoyé à tous les membres AVMVF.

Activités du comité pendant l'année écoulée :

Fête des jubilaires, le 18 mars 2018, organisée par la fanfare de Noville.

Rencontre des comités des amicales romandes des vétérans musiciens le samedi 3 mars en Valais organisée par le président M. Pierre-Eddy Spagnoly que nous remercions ainsi que tout son comité.

La cantonale au Sentier s'est déroulée les 2-3 juin 2018 et nous avons participé à la journée officielle du dimanche accompagné de 20 membres de l'association.

Le comité s'est réuni plusieurs fois pendant l'année et a participé aux assemblées générales des associations sœurs.

Quelques dates à retenir :

Assemblée des délégués à Granges-Marnand le 3 novembre 2018.

Fête des jubilaires à Préverenges au mois de mars 2019.

Notre prochaine AG organisée par la fanfare municipale de Nyon le 26 octobre 2019.

7. Rapport du caissier et des vérificateurs

La parole est donnée au caissier M. Jean-Claude Maillard pour la lecture des comptes. Au terme de celle-ci, il nous informe que la fortune de l'association s'élève à Fr. 24'560.02 ce qui représente une diminution de fortune de Fr. 4'549.60, dû essentiellement au cadeau que vous avez tous reçu à l'occasion du 30ème anniversaire de l'association.

La commission de vérification des comptes, composée de MM. André Bovigny et Ernest Rhis, nous fait part de leur rapport, après avoir procédé à la vérification des comptes, le jeudi 23 août, à Payerne.

Elle demande à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au comité et au caissier.

Félicitations au caissier, M. Jean-Claude Maillard, pour son excellent travail et pour la tenue impeccable de la caisse.

8. Elections statutaires

Le président nous fait part de la lettre de démission de notre collègue M. Claude Alain Bovon qui désire se retirer du comité pour raisons personnelles et surtout pour une faute de temps à consacrer au comité, mais reste comme membre de notre association. Il est chaleureusement remercié pour son travail effectué. Pour le remplacer, le comité présente la candidature de M. Jimmy Dyens qui est

nommé par applaudissements. Tous les autres membres acceptent une nouvelle élection et il en est de même pour le président M. Claude Cherbuin.

9. Cotisations pour 2019

La cotisation reste inchangée pour 2019 soit Fr. 30.-

10. Budget pour 2019

Le caissier présente le budget pour 2019 :

Recettes Fr. 8'750. - Dépenses Fr. 10'550. - Déficit Fr. 1'800.-

Le budget est accepté avec remerciements à son auteur.

La parole est ensuite donnée à M. Pierre Eddy Spagnoly président de l'association valaisanne qui nous apporte le salut des associations sœurs. Il tient à relever que 35 ans d'activité constituent un bail qui mérite d'être reconnu et respecté. Et il l'est ! Chargé de sens, il constitue la reconnaissance officielle de l'association suisse des musiques pour 35 ans d'activité.

Il a tenu à relever que pour notre 30^{ème} anniversaire, une cerise sur le gâteau avec la magnifique victoire du clarinettiste vaudois, M. Gabriel Pernet au prestigieux Prix suisse de la musique.

Avec une pointe d'humour, il a relevé que certainement les vagues mélodieuses que transporte le Rhône ont oublié de s'arrêter à.....St. Maurice puisque M. Gabriel devance un...valaisan.

Il est longuement applaudi et remercié.

11. Désignation du lieu de l'AG 2019

Le président nous fait part de la lettre que nous avons reçue de la fanfare municipale de Nyon.

Monsieur le Président,
Messieurs les membres du comité,
Chers musiciens vétérans fédéraux,

C'est avec honneur et grand plaisir que notre société vous propose d'organiser votre prochaine AG sur les bords du Léman, plus précisément sur la côte ouest dans le district de Nyon.

Même si notre région compte trois écoles de musique (Terre Sainte, Nyon, Rolle et environs) et demeure un réservoir de jeunes talents, il est important pour nous de mettre également en valeur les musiciens, un peu moins jeunes, ayant une longue et fidèle carrière de sociétaire.

C'est donc volontiers, si vous l'acceptez, que notre équipe vous recevra au mieux afin que vous passiez une agréable et conviviale journée.

Florian Burgin, président de la fanfare municipale de Nyon.

C'est à l'unanimité que les membres acceptent de se rendre dans le district de Nyon le 26 octobre 2019.

12. Propositions du comité

Depuis plusieurs années, nous avons le plaisir d'écouter notre groupe musical réunissant des musiciennes et musiciens de notre association, dirigée actuellement par M. Eric Martin.

Avec les années, plusieurs fidèles membres quittent les fanfares de village, inscrites à la société cantonale des musiques vaudoises pour rejoindre l'une des six sociétés d'aînés du canton de Vaud. Après plusieurs années de discussion avec les présidents des fanfares de vétérans et surtout avec le comité cantonal vaudois, votre comité vous propose d'inscrire notre groupe musical comme nouvelle société à la cantonale des musiques vaudoises avec le nom : Ensemble Musical AVMVF ,ce qui permettra aux membres qui jouent dans une des six sociétés de rejoindre l'ensemble de l'AVMVF et de ce fait les années passées dans une société inscrite à la cantonale pourront être comptabilisées pour une éventuelle récompense ou distinction bien méritée.

Nous tenons à remercier le comité cantonal vaudois pour toutes les informations et propositions qui nous sont parvenues et qui nous permet aujourd'hui de vous faire la proposition d'accepter que votre comité transmette au comité cantonal vaudois la demande d'inscription de notre ensemble musical comme nouvelle société.

La discussion est ouverte mais personne ne demande la parole. Au vote à main levée, la proposition est acceptée et le comité transmettra la demande au comité cantonal.

La parole est donnée à M. Pierre-André Martin, membre du comité cantonal vaudois, qui nous apporte le salut de son comité et qui se réjouit de cette décision d'inscrire notre groupe musical à la cantonale vaudoise.

13 Propositions individuelles et divers

Le président de la société organisatrice, M. Fabien Rotzetter, remercie le comité de la confiance que nous leur avons témoigné pour l'organisation de cette AG et invite tous les membres à l'apéro offert par la Commune de Payerne.

Le comité distribue un bon pour une bouteille de rouge à tous les membres présents de 80 ans et plus.

Comme la parole n'est plus demandée, c'est en fanfare que se termine cette 30^{ème} AG de l'AVMVF à 11.20h.

Le secrétaire : C.Ducret.

